

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 3

Artikel: "Femmes suisses" à "Réalités" : associations féminines et femme au foyer

Autor: M.C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Femmes suisses» à «Réalités»

Associations féminines et femme au foyer

Durant le mois de février, l'équipe de «Femmes suisses» s'est retrouvée à nouveau deux fois autour du micro de Marie-Claude Leburgue.

Une première fois, nous avons parlé des associations féminines : «pourquoi de telles associations?»

Parce que ce sont elles qui ont fait avancer la cause du féminisme. Connues en Suisse depuis la fin du XIXe siècle surtout, elles ont préparé l'obtention des droits politiques pour la femme, accumulé des dossiers sur tous les aspects de la condition féminine, fait connaître leurs positions sur des problèmes aussi importants que celui, maintenant, de l'avortement. Pensez particulièrement à l'Alliance de sociétés féminines, à l'Association pour les droits de la femme.

Mais pourquoi sont-elles si peu connues du public, essentiellement — et c'est plus grave — du public féminin? Pourquoi l'information ne circule-t-elle pas plus de la «base» au sommet que du sommet à la base? Parce que nous manquons d'argent et parce que vous lisez mal les journaux fut-il répondu.

Le comité, les présidentes? Toute une hiérarchie nécessaire à la bonne marche de l'Association.

Rappelons qu'à l'opposé, le MLF (Mouvement de libération des femmes) refuse toute hiérarchie, toute structure, toute autorité.

Pourquoi des associations féminines? Parce que la vie de la femme est une vie souvent très solitaire. Et que si elle veut obtenir quelque chose, elle doit se grouper avec ses semblables, sous quelque forme que ce soit.

Ecrivez-nous!

Lors de la deuxième émission, la discussion tourna autour d'une lettre, reçue par Marie-Claude Leburgue. Nous vous rappelons que tant Marie-Claude Leburgue («Réalités», Maison de la Radio, 1010 Lausanne) que nous-mêmes souhaitons recevoir vos lettres, vos remarques, vos critiques, suggestions, etc. Mais voici des extraits de cette lettre:

... Comme mon bébé dort, je profite de vous écrire au sujet de l'argent de poche...

Quand nous avons fréquenté, mon mari et moi, nous avons abordé le sujet de l'argent de poche, comme mille autres. Mon mari était aux études et moi je finissais mon école d'infirmière...

A la fin du premier mois de notre mariage, mon mari m'a apporté l'argent du ménage et m'a dit: «Voilà, j'ai eu la paie.» Je lui ai dit Merci et le soir, j'ai pris les paiements et j'ai dit: «On va faire le budget.» Il était réticent et alors je ne me suis pas laissé faire car je savais qu'après il

me demanderait peut-être ce que devenait son argent. Eh bien, depuis, il n'y a pas de problèmes. Il prépare les paiements et moi après moi, nous discutons et adoptons le budget. Avec l'arrivée de notre enfant, il a fallu changer diverses choses...

Si je veux m'acheter quelque chose de personnel, je le dis une fois, deux fois et c'est souvent mon mari qui me l'offre: appareil de photos, disque... Je garde les timbres... et les 50 centimes. Et c'est fou ce que je peux m'acheter de petites choses qui paraissent futiles à certains maris.

Vous avez parlé de diriger le ménage. C'est clair que je dirige le ménage. Je m'organise comme je veux. Si je veux aller en visite, j'y vais, si je veux lire, je lis. Je fais le ménage le matin et l'après-midi je fais ce que je veux et cette liberté je l'apprécie. Le soir, je me consacre à mon mari et nous choisissons des activités que nous aimons tous les deux...

Je connais de nombreuses femmes qui ne s'ennuient pas à la maison. Nous faisons des activités multiples et nous ne nous sentons pas coupables prendre de l'argent pour nous acheter ce que nous voulons.

Je souhaite qu'il y ait beaucoup de jeunes femmes qui aient de la joie dans leur foyer, car sans femme au foyer, c'est comme une maison sans feu.

Les hommes nous critiquent et essaient de nous rabattre, mais c'est une réaction car ils ne peuvent se passer de nous. Ils ont besoin de notre tendresse, de notre joie, de se sentir bien chez eux, et d'y oublier leurs soucis extérieurs tout en participant à la construction du foyer.

Si les femmes savaient y faire, elles seraient bien plus influentes.

Accusée de dénigrer la femme au foyer et de ne «valoriser» systématiquement que celle qui travaille, l'équipe de «Femmes suisses» a sauté sur l'occasion de relever combien cette correspondante semblait satisfaite de sa vie. Il est évident que le rôle de femme au foyer peut être, à bien des égards, positif. Il suffit de penser à l'éducation des enfants, à la joie de créer un foyer harmonieux. Ce ne sont pas toutes les femmes qui ressentent leur rôle, à la maison, comme Evelyn Sullerot le décrit: ménagère dans le sens de celle qui ménage son intérieur, «retourne» les draps, ravale les chaussettes et doit tout recommencer le lendemain, sans répit ni plaisir.

Il ne faut pas confondre, pour Jacqueline Berenstein, la «Putzfrau» dont la passion est d'essayer de nouveaux produits de nettoyage et celle qui désire être la «fée du logis» tout en participant à la vie sociale. Et puis, s'insurge Marie-Claude Leburgue, l'opposition entre femme qui travaille et femme qui fait le ménage est parfaitement artificielle. Toute femme fait son ménage.

L'insertion sociale, la participation à l'activité d'un groupe, d'un parti, à une activité qui vous soit personnelle, donne une autre couleur au travail dans son foyer.

Il y a une certaine satisfaction à «faire joli» pour ceux que l'on aime. Oui, réplique Simone Chapuis, mais c'est un éternel recommencement! Alors quoi, reprend Marie-Claude Leburgue, est-ce vraiment plus satisfaisant, valorisant, d'accomplir un travail monotone et avilissant plutôt que mijoter un rôti pour ceux que l'on aime. Car n'oublions pas qu'actuellement la très grande majorité des femmes qui travaillent à l'extérieur le font par nécessité.

Et la qualité de vie dans le foyer? Une femme peut tout aussi bien être excédée et surmenée par son travail à l'extérieur que par celui dans son foyer.

Il faudrait — mais c'est un raisonnement de privilégiées — aimer ce que l'on fait. Et pouvoir choisir son destin. Et ici interviennent tous les problèmes de la dépendance économique de la femme au foyer, de l'aménagement de la société pour donner à celles qui le désirent la possibilité de travailler, aux autres, celle de prendre des loisirs...

M.C.



Madame,

Dans votre prochaine émission-forum du lundi, consacrée, je crois, à la femme à la maison, je souhaite que vous évoquiez l'article de Mme Nanchen concernant sa proposition de salaire aux jeunes mères, article publié dans F.S. (novembre 73).

Un peu sidérée par des propos si péremptifs et un raisonnement parfois simpliste, j'avais l'intention de les remettre en question et j'attendais aussi avec intérêt les réactions des lecteurs(trices). Rien ne vint, hélas; au gré de discussions ici et là, j'ai eu l'impression que mieux valait laisser dire, en fin de compte, de toute façon, quoi qu'il en soit, etc., etc...

Le projet de votre émission m'a remis à mes réflexions sur le sujet car vos propos m'ont permis à certaines constatations qui ne coïncideront pas forcément avec celles de Mme Nanchen, alors que le No de F.S. où paraissait son article ne précisait en rien les raisons de son insertion, d'où la conclusion permise: Mme N. = F.S.!

Au lieu de relever avec épouvante cette «dépendance économique», cette «aliénation» de la femme, pourquoi

ne pas plutôt chercher les causes de ce sentiment de prétendue dépendance dans une conception erronée des vraies valeurs à développer tout au long de la vie d'un couple. «Parler fric!» Oui, d'accord, c'est naturel, même entre un enfant et ses parents, ses copains, ses amis, et plus tard l'élu de son cœur, et alors vider l'abcès de sa fausse puissance (je vous signale un très intéressant article sur le sujet publié dans un numéro de l'Ecole des Parents (Paris 1973). Dès lors le sentiment profond de la liberté (non de la libération, de l'indépendance se révélera sous d'autres horizons, plus vastes et ouverts, quelle que soit la situation financière du moment.

Est-ce que la «solde» distribuée à la mère de famille en fera une éducatrice modèle? Est-ce que loin de transformer les sentiments de maris plutôt-jeu sur la question argent-de-la-maison, elle ne leur donnera pas plutôt bonne conscience? Est-ce qu'une fois mariée et sans travail rémunéré, la femme a abandonné simultanément toute capacité de raisonnement lucide, de réflexion intérieure, d'imagination créatrice?

Et je passe sur les problèmes de

détail, délicieusement mesquins, tels que: quand arrêter ce salaire, comment constituer une administration nouvelle ad hoc, comment prévoir une adaptation périodique selon coût de la vie, nombre d'enfants, salaire du père... on pourrait même déjà envisager la constitution d'un syndicat des mères, rattaché à la VPOD (en effet, elles seraient des salariées relevant de l'Etat).

Dans un monde qui commence à avoir le souffle court (on nous l'avait bien dit depuis plus de dix ans, mais ce n'était pas des vœux assez publics), comment poser de pareillement faux problèmes, tel celui des valeurs marchandes? Où ai-je lu qu'en France, un Français sur trois voudrait que l'argent ne compte plus dans les rapports humains; ainsi divers objectifs touchant notamment le statut de la femme et le salaire disparaîtraient dans l'autogestion.

Voici quelques remarques un peu en vrac, veuillez m'en excuser, formulées après lecture de l'article de Mme Nanchen. Merci de tout le travail que vous fournissez dans ces émissions et F.S. qui a retrouvé un nouveau souffle très intéressant.

S. G.

L'EGLISE ET LE CONTROLE DES NAISSANCES

Suite de la page 6

CONCILES ET ENCYCLIQUE

Au Concile de 1974, les thèses des archevêques et cardinaux présents étaient si opposées que le Pape dut dessaisir le Concile de ce sujet. Une commission extra-conciliaire fut nommée par Jean XXIII. Paul VI porta le nombre des membres de cette commission de 6 à 70. En 1966, deux rapports furent présentés au Pape: le «Schéma du document de la paternité responsable» rapport progressiste de la grande majorité de la commission, et «L'état de la question», rapport de la minorité qui souhaitait le maintien de l'attitude traditionnelle et craint qu'en transformant la doctrine du mariage l'autorité de l'Eglise ne s'affaiblisse.

Ces deux rapports confidentiels ne sont connus que depuis 1967 (et par une indiscrétion). L'influence de la minorité traditionaliste est telle que le Pape Paul VI publie, en 1968, l'encyclique Humanae Vitae qui est comme un énergique coup de frein à toutes les tendances tolérantes actuelles.

Le mariage, institution divine, permet aux époux d'atteindre ensemble leur perfection humaine par l'amour conjugal; (on est loin de la conception augustiniennne du mariage!) cet amour ne peut se concevoir sans l'œuvre de procréation. On admet l'idée d'une paternité responsable dans l'intérêt des enfants. Mais l'encyclique condamne

«toute action qui... en prévision de l'acte conjugal... se proposerait de rendre impossible la procréation». En d'autres mots: seule la continence est permise.

Dans les dernières pages de son livre, l'auteur montre les contradictions et les faiblesses de l'encyclique, les réelles motivations, plus politiques que religieuses, à son avis.

Le livre contient une série de documents, il est si étoffé que c'est presque de trahir la pensée de son auteur que de vouloir le résumer et schématiser. Mais si dense soit ce livre, il ne montre que les variations de doctrine au sein de l'Eglise catholique: il aurait été intéressant (mais l'étude en eût été alourdie) de connaître aussi les avis des protestants à ce sujet.

Toujours est-il qu'il vaut la peine de lire les 125 pages de ce petit ouvrage.

par Mme Regula Pestalozzi, docteur en droit, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Article paru dans le Schweizer Frauenblatt du 14 janvier 1974.

Selon nos statistiques, la ménagère ne fait pas partie de la population active. Toutefois, si Esther Vilar et Evelyn Sullerot prétendent que les ménagères, parasites de la société, sont un fardeau pour les hommes et pour l'économie d'une manière générale, c'est là une thèse qui a peu de chances de prévaloir en Suisse. Il n'en reste pas moins que la tâche de ménagère et d'éducatrice est souvent considérée comme dépourvue de charme et de valeur. Les femmes elles-mêmes ne sont pas les dernières à le penser.

Force nous est de constater, au contraire, que la ménagère, en particulier la mère de petits enfants, fournit un travail qui exige autant de temps et de responsabilités (nous pensons tout spécialement au développement de la génération montante) que l'apport financier du mari aux charges de la famille.

Quelle est la valeur financière du travail de la mère et ménagère?

En 1972, «Femmes suisses» et la Radio Suisse romande ont demandé aux femmes de noter, pendant une semaine, le temps qu'elles consacrent à leurs différentes tâches. Il résulte de cette enquête que tenir un ménage de deux personnes équivaut déjà à un travail de demi-journée. Ainsi, les femmes dont l'activité principale se situe à l'extérieur de la maison travaillent, en moyenne, 34,5 heures par semaine professionnellement et 24,2 heures dans leur ménage. Les femmes dont l'activité professionnelle est accessoire travaillent, en moyenne, 11,5 heures à l'extérieur et 29,2 heures dans leur ménage. Celles qui ne sont «que ménagère» font 34,75 heures de travail ménager. Ces données se rapportent toutes à un ménage de deux personnes.

L'enquête ne tient pas compte du temps consacré aux soins, à la surveillance et à l'éducation des enfants.

Des études plus complètes ont été faites dans d'autres pays: une équipe scientifique de l'université américaine Cornell s'est attachée, l'année dernière, à calculer la valeur du travail ména-

ger fourni dans le cadre de la famille. Cette étude se fonde sur l'analyse de 1378 foyers. Il en résulte que, dans une famille comprenant la mère, le père, un enfant pré-scolaire et un tout petit, on compte 67 heures de travail par semaine. Cela comprend les achats, la comptabilité, la cuisine et le lavage, l'entretien et le nettoyage de l'appartement, du jardin et de la voiture, l'entretien des habits, l'attention et les soins donnés aux différents éléments de la famille. Si ce travail était confié à un tiers, il coûterait environ 8600 dollars par an (avant la dévaluation). La mère fournit 56 heures, le père une à deux heures de travail par semaine.

Une enquête britannique parvient à des résultats semblables: la valeur du travail de la femme (sans compter celui du mari) est estimée à 3000-4000 livres par an selon l'âge des enfants. En Hollande, elle s'établit entre 12 000 et 20 000 florins par an. Il serait intéressant d'entreprendre une estimation de ce genre en Suisse.

Valeur de l'activité éducative

L'enquête américaine précise qu'il ne s'agit pas de la valeur de la ménagère, mais du travail ménager. En fait, la mère, aussi bien que le père qui se consacre à ses enfants, fournit des services non estimables en argent. On en est pleinement conscient en lisant des comptes rendus d'audience de tribunaux: en effet, la plupart des délinquants viennent de milieux familiaux qui laissent, pour le moins, à désirer.

A l'étranger, ces études parviennent à la conclusion que le travail ménager devrait être considéré comme un produit social brut. En ce qui concerne la Suisse, on souhaiterait, au moins et pour commencer, que la communauté facilite autant que possible le travail éducatif des parents en établissant, entre autres, des horaires scolaires compatibles avec le temps libre dont disposent les mères. D'autre part, il faudrait tenir compte du fait que le travail fourni dans le ménage et en matière d'éducation constitue un apport égal à l'entretien financier de la famille et en établissant le principe dans le cadre de la révision du droit matrimonial.

(traduit de l'allemand par I. Engel)

Chuard & Francoz

Décoration Réparation meubles anciens
Rue du Rhône 110
GENÈVE
Tél. 24 93 35

le gaz
est indispensable

Lydia Dainow
GENÈVE
INSTITUT DE BEAUTÉ
Des soins de beauté
individualisés avec
les produits
LYDIA DAINOW
17, r. Pierre-Fatio Tél. 35 30 31



KYBOURG

ÉCOLE DE COMMERCE
GENÈVE - 4, Tour-de-Pile Tél. 25 10 38
Directeur: R. KYBOURG
Officier de l'Ordre des palmes académiques
Membre de l'Association genevoise des écoles privées
AGEP

Préparation aux fonctions de:
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
SECRÉTAIRE STENO-DACTYLOGRAPHIE
SECRÉTAIRE-COMPTABLE
SECRÉTAIRE DE BANQUE
AIDE DE BUREAU
DACTYLOGRAPH

ANGLAIS: préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
Sténo et dactylo: préparation aux concours officiels de Suisse romande.